

SEMESTRE 3 – ÉCONOMIE

Fiche 2 : Inégalités

1) Définition

Selon *L'Observatoire des inégalités*, on retrouve une **inégalité** lorsque « une personne ou un groupe détient des ressources, exerce des pratiques ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés [...] et qu'une partie des autres ne détient pas ». Autrement dit, une inégalité désigne une **différence d'accès à des ressources socialement valorisées**.

Il convient donc de différencier les **inégalités** et les **différences**. Une inégalité est en effet une différence qui est socialement valorisée ou dévalorisée, mais une différence n'est pas forcément une inégalité. De plus, une inégalité peut devenir une différence et vice-versa selon l'époque, le lieu, ou encore les sociétés.

Globalement, une inégalité correspond aux différences entre individus, qui provoque, pour ceux qui en pâtissent, une moins bonne **qualité de vie** (l'accès à certains biens, comme le logement, et à certains services, comme les loisirs et les études, est plus difficile pour ceux qui subissent ces inégalités).

2) Les différentes typologies d'inégalités

On peut regrouper les inégalités en deux groupes distincts : les inégalités **sociales** et les inégalités **économiques**.

Les **inégalités économiques** sont **l'écart de revenus et de patrimoine** mesuré entre individus. Les inégalités de patrimoine sont plus marquées que les inégalités de revenus en France : en 2017, le niveau de vie moyen des 10% les plus riches était égal à 6,8 fois celui des 10% les plus pauvres, mais le patrimoine moyen des 10% les plus riches était égal à 920 fois celui des 10% les plus pauvres (*Source : INSEE*).

De plus, les inégalités économiques ont tendance à se **cumuler** (*ex : avoir un revenu élevé facilite l'épargne et donc l'accumulation d'un patrimoine, qui génère des revenus supplémentaires et ainsi de suite...*).

Les **inégalités sociales** sont souvent les **conséquences** des inégalités économiques. Il s'agit des différences d'accès à des **ressources non économiques**. Elles affectent plusieurs **domaines** : accès à l'éducation, au logement, à la santé, ou même pénibilité physique au travail et espérance de vie...

Elles ont aussi tendance à se cumuler et se renforcer entre elles. Certains organismes comme « L'Observatoire des inégalités » parlent alors de **système des inégalités** : les inégalités face au logement vont par exemple influencer sur d'autres inégalités (la possession d'une chambre individuelle, ou d'un ordinateur personnel peut favoriser la réussite scolaire et donc de meilleurs revenus à l'avenir...).

Aussi, les inégalités de revenus peuvent provoquer des inégalités face à l'accès aux soins, et donc influencer sur **l'espérance de vie**. Selon le *Rapport 2019* sur les inégalités en France réalisé par L'Observatoire des Inégalités, les hommes riches vivent en moyenne 12 ans de plus que les hommes pauvres. Une autre étude de l'INSEE révèle que les hommes cadres de 35 ans allaient vivre en moyenne jusqu'à 84 ans et les hommes ouvriers du même âge jusqu'à 77 ans.

***Bilan** : Les inégalités économiques renforcent certaines inégalités sociales (loisirs, accès à l'éducation), et les inégalités sociales (diplôme, état de santé) peuvent déboucher sur des différences de revenus. Ces inégalités sont donc liées.*

3) Tendances observées sur une longue période

Globalement, les inégalités, même si elles persistent, ont tendance à **diminuer** sur une longue période. Autrement dit, depuis le XIX^{ème} siècle, les différences d'accès aux ressources valorisées sont de moins en moins fortes, et ceux dans plusieurs domaines. (Source : GARBINTI Bertrand et GOUPILLE-LEBRET Jonathan, « Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Économie et Statistiques*, 2019).

Cette étude montre que le **clivage** entre les plus riches et les plus pauvres tend à **s'atténuer** : en 1800, les 10% les plus riches possédaient 80% du patrimoine de la France, et la moitié la plus pauvre n'avait presque rien. Cette tendance était stable au XIX^{ème} siècle mais a évolué depuis. En effet, en 2014, les 10% les plus riches possédaient moins de 60% du patrimoine total, et les 50% les plus pauvres près de 10%.

Cela se confirme avec le calcul d'une autre inégalité dans cette étude : en 1970, les hommes gagnaient près de **4 fois plus** que les femmes au travail en France, alors qu'en 2012, les hommes gagnaient à peu près **1.5 fois** le salaire des femmes.

Enfin, selon le *Rapport 2019* sur les inégalités de L'Observatoire des Inégalités, les inégalités en France sont stables ou tendent à **diminuer**. Il existe toutefois une exception notable : le **taux de pauvreté**, qui a augmenté entre 2006 et 2016 en France (passant de 7,3% à 8%).